



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat de l'académie
de Nancy-Metz**

**Notice
Explicative
Inscriptions
Candidats libres**



**Inscriptions au CAP Equipier Polyvalent du Commerce - Session
2022**

<p>Dates d'inscription</p>	<p>Du 22 novembre 2021 à 10h00 au 14 décembre 2021 à 22h00</p>
<p>Inscription sur Cyclades</p>	<p>Je m'inscris par le biais d'internet via l'adresse :</p> <p>https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/accueil</p> <p>Aide : cf guide d'inscription Cyclades disponible sur le site de l'académie Nancy-Metz</p>
<p>Edition et vérification de la confirmation d'inscription</p>	<p>Il appartient au candidat d'éditer, de vérifier et de signer sa confirmation d'inscription avant de la déposer dans son espace candidat.</p> <p>Par sa signature, le candidat s'engage à respecter ses choix d'épreuves obligatoires et facultatives. Ce choix relève de sa responsabilité et <u>il est définitif.</u></p> <p>En cas de changement d'adresse en cours d'année, le candidat doit en informer le service des examens. Il appartient toutefois au candidat de faire le nécessaire auprès des services postaux afin d'assurer le suivi de son courrier.</p>
<p>Pièces justificatives</p>	<p>L'inscription au CAP est dématérialisée via CYCLADES.</p> <p>Toutes les pièces justificatives doivent être déposées en ligne dans votre espace candidat, au plus tard le 14 décembre 2021 avant 22 heures.</p>

FOCUS EPREUVES PRATIQUES

EP1 - EP2	<ul style="list-style-type: none">- Constitué d'un portfolio, uniquement sous forme numérique, durant la formation.- Le contrôle du dossier est indispensable avant la présentation.- L'objectif du portfolio est de rendre compte des activités exercées en entreprise et mettre en évidence l'analyse réalisée par le candidat sur ses activités.- Afin de présenter l'activité, quatre fiches minimum seront demandées, elles serviront d'appui lors de l'entretien.
EP3	Constitution et présentation d'un dossier administratif. <u>Les épreuves EP1 et EP3 se dérouleront en entreprise</u>
Aménagements d'épreuves	Je formule ma demande via l'adresse : https://portail.ac-nancy-metz.fr/incluscol/ Le serveur est ouvert du 15 novembre 2021 à 12h00 au 10 décembre 2021 à 17h00 Je prends connaissance de la note explicative

Informations importantes pour tous les candidats libres

ATTENTION

POUR LES TROIS EPREUVES, si le jour de l'épreuve, la partie administrative du dossier demeure incomplète, la mention « **NON VALIDE** » est prononcée et signifiée au candidat. Le diplôme ne peut être délivré.

POUR LES EPREUVES EP1 ET EP2 : En l'absence du portfolio pour les épreuves, le candidat ne peut pas être interrogé, **LA NOTE ZERO EST ATTRIBUEE A CETTE EPREUVE** et signifiée au candidat.

L'organisation des examens du CAP étant académique, les candidats ne passeront pas systématiquement les épreuves de l'examen dans leur département d'origine. Ils pourront être amenés à se déplacer dans l'un des trois autres départements de l'académie.

Adresse utile - liens utiles - contacts

[RECTORAT de l'Académie de Nancy-Metz](#)- Site DSDEN
Bureau des examens de la voie professionnelle
4 rue d'Auxonne
CS n° 74222
54042 NANCY CEDEX

Liens internet

- Site eduscol : <https://eduscol.education.fr>
- Site académique : <http://www.ac-nancy-metz.fr>

Coordonnées

- DEC 5 -: 03.83.93.56.26
- Pour toutes questions concernant l'examen ce.dec5@ac-nancy-metz.fr ou ce.dec5.tertiaire@ac-nancy-metz.fr
- Pour toutes questions concernant l'aménagement d'épreuves ce.dec-incluscol@ac-nancy-metz.fr